

## Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix-juillet à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MUSSIDAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane TRIQUART, Maire de MUSSIDAN.

Présents : M. Stéphane TRIQUART, Mme Liliane ESCAT, M. François LOTTERIE, Mme Agnès VILLENEUVE, M. Christophe EHRISMANN, Mme Marie-Laure LE PONNER, M. Michel ROSE, M. Michel BESOLI, Mme Josette DEMOURET-LHERBAT, M. Jean-Claude VILLENEUVE, Mme Geneviève CHAPELOT, M. Philippe DUPONTEIL, Mme Florence DUGAIN, M. Jean-Marie CARRIER, M. François DUGAIN, Mme Monique BEAUSOLEIL-ALVES, M. Gilles DENESLE, M. Serge FARGEOT, Mme Françoise GUÉRIN, M. Laurent CANUT, M. Cyril DEYSSARD

Procuration : Mme Virginie CACCAVALE à Mme Marie-Laure LE PONNER, Mme Marie-Paule BARROT à M. Laurent CANUT

Assiste : Mme Charlotte BRUS

lesquels membres forment la majorité de ceux actuellement en exercice.

Mme ESCAT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 25 juin 2020 est approuvé à l'unanimité de l'assemblée après lecture.

-----

### 68/20- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX PROPOSÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE ET CREMPSE EN PÉRIGORD POUR LE SMD3 (ASSEMBLÉE SECTORIELLE N°6)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le renouvellement général des Conseils Municipaux,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de désigner les délégués communaux proposés à la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord pour le SMD3 (syndicat mixte des déchets de la Dordogne), assemblée sectorielle numéro 6.

Considérant que le syndicat mixte est administré par un Comité syndical composé de délégués élus par les assemblées délibérantes des collectivités adhérentes ;

Sur quoi, après avoir voté, le Conseil municipal,

DÉSIGNE deux délégués titulaires et deux délégués suppléants à la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord pour représenter la commune de Mussidan au sein du SMD3

Titulaires : 1)Stéphane TRIQUART  
2) Marie-Laure LE PONNER

Suppléants : 1) Michel ROSE  
2) Laurent CANUT

## **69/20- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX PROPOSÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE ET CREMPSE EN PÉRIGORD POUR LE SMBI**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le renouvellement général des Conseils Municipaux,  
Sur quoi, après avoir voté, le Conseil municipal,

DÉSIGNE un délégué titulaire à la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord pour représenter la commune de Mussidan au sein du SMBI à savoir :

Titulaire : 1) Serge FARGEOT

## **70/20- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX PROPOSÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE ET CREMPSE EN PÉRIGORD POUR LE PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le renouvellement général des Conseils Municipaux,

Sur quoi, après avoir voté, le Conseil municipal,

DÉSIGNE un délégué titulaire et un délégué suppléant à la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord pour représenter la commune de Mussidan au sein du Pays de l'Isle en Périgord à savoir :

Titulaire : 1) Liliane ESCAT

Suppléant : 1) François DUGAIN

## **71/20- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX PROPOSÉS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ISLE ET CREMPSE EN PERIGORD POUR LA DFCI**

ANNULÉE

La séance est levée à 19h45

### QUESTIONS DIVERSES

M. Canut parle de l'association « Le Cabas » ; c'est une épicerie solidaire qui est très structurée avec comme projet de créer une objethèque (location d'objets divers avec carte d'adhérent pour les particuliers). Cette structure ne fonctionnerait que du lundi au vendredi, pas le samedi matin pour ne pas concurrencer le marché. Elle recherche un local d'une superficie de 100 m<sup>2</sup> environ. Mme Villeneuve intervient et dit avoir proposé le local de l'ancienne presse à Mussidan, le local de M. Plaçot, plus un autre local mais trop onéreux et trop petits. Mmes Villeneuve et Escat ont essayé de négocier le prix du local de l'ancienne presse mais le loyer mensuel reste de 600 € ; l'association possède un budget de 350 €. Mme Villeneuve souhaite que les associations caritatives soient informées ; elle propose aussi que l'association demande une subvention au Département étant donné que c'est un chantier solidaire. L'ensemble des membres du conseil municipal est favorable à ce projet. Mmes Villeneuve, Escat, Dugain ainsi que M. Canut sont en charge de ce dossier.

Monsieur le Maire dit que nous nous dirigeons de plus en plus vers le bio et que c'est un projet intéressant.

Stéphane TRIQUART

Liliane ESCAT

François LOTTERIE

Agnès VILLENEUVE

Christophe EHRISMANN

Marie-Laure LE PONNER

Michel ROSE

Michel BESOLI

Mme Josette DEMOURET-LHERBAT

Jean-Claude VILLENEUVE

Geneviève CHAPELOT

Philippe DUPONTEIL

Florence DUGAIN

Jean-Marie CARRIER

François DUGAIN

Moniqua BEAUSOLEIL-ALVES

Gilles DENESLE

Serge FARGEOT

Françoise GUÉRIN

Laurent CANUT

Cyril DEYSSARD